

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL ♦ N° 66/2024

<u>Nombre de conseillers</u>	En exercice :	15
	Présents :	11
	Votants :	14

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit novembre, le Conseil Municipal de la Commune de LAPLUME dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire salle du conseil municipal à la Mairie de LAPLUME, sous la présidence de Madame COUDERT Séverine, Maire.

Présents : MMES COUDERT Séverine, GAICHIES Chantal, ROBIN Alvina, MINATO Sylvie, LARVOL Katell.

MM. LABADIE Jean-Marc, GUINEDOR Christophe, BENARD Cédric, BACQUA Éric, MUSSOTTE Cédric, BIOLATO Jean-Paul.

Absents excusés : MME PERRET Laurence (pouvoir à Mme LARVOL Katell),

MM. PAILLET Michel (pouvoir à M. BENARD Cédric), ROUANNE Pascal (pouvoir à M. GUINEDOR Christophe).

Absent : MME GRAS Mireille

Secrétaire de séance : M. GUINEDOR Christophe.

Date de convocation : 13 novembre 2024.

OBJET : ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'accès aux ressources numériques de la médiathèque départementale de Lot-et-Garonne est conditionné à l'adhésion de la commune au groupement de commandes constitué par le Département et ayant pour vocation à acheter un service de ressources numériques pouvant évoluer en fonction des besoins des membres.

Le coût d'adhésion pour la commune de Laplume est de 150 € / an.

Oui l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'adhérer au groupement de commandes relatif à l'achat d'un « bouquet de ressources numériques » dont la coordination est assurée par le Département,
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de groupement de commandes.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

A Laplume, le 19 novembre 2024.

Le secrétaire de séance,
Christophe GUINEDOR

Le Maire,
Séverine COUDERT

